



1 Liste des présences

Le Président, Jean-Pierre Keller, ouvre la séance à 10h35 et souhaite la bienvenue à tous les participants. Il constate que 6 membres de l'association sont présents et 20 autres sont représentés par procuration. Le vérificateur des comptes est également parmi nous.

2 Approbation du PV de l'AG du 10 juin 2023

Le PV de l'AG 2023 a été transmis aux membres et publié sur le site Internet de l'association. La relecture de celui-ci n'est pas demandée et nous passons directement au vote. Le PV est accepté à l'unanimité.

3 Rapport d'activités

3.1 Fonctionnement de l'association

3.1.1 Membres

Au 31.12.2023, le nombre de membres de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH) était de 32 membres individuels et 13 membres couples, soit un total de **58 personnes**. AaZ-CH représente environ 10% des membres de l'association faîtière AaZ qui comporte un total de 568 membres dans le monde. Une majorité des membres (39 personnes) réside dans le canton de Genève.

3.1.2 Parrainages

En 2023, **19 enfants** de la LMHS étaient parrainés par des membres de AaZ-CH, dont :

- 14 parrainages complets (400 CHF / an)
- 5 parrainages partiels (200 CHF / an)

De plus, 12 membres ont versé un soutien LMHS (150 CHF / an).

La baisse du nombre de parrainages s'explique par le fait que certains enfants ont quitté l'école, soit parce qu'ils arrivent en classe X, soit parce que leurs parents décident de les envoyer dans une autre école, hors du Zanskar. Dans ce cas, il arrive que le sponsor ne souhaite pas s'engager sur un nouveau parrainage et décide plutôt de contribuer par le biais d'un soutien campus.

3.1.3 Activités du Comité

Le Comité s'est réuni **3 fois** en 2023 pour mener à bien les activités de l'association.

AaZ-CH participe également aux réunions du Conseil d'Administration (CA) d'AaZ France. 3 réunions ont eu lieu en 2023, une en présentiel et deux en visioconférence.

Enfin, Brigitte Djajasmita, Secrétaire/Trésorière, ainsi qu'un autre membre d'AaZ-CH ont participé à l'AG d'AaZ France qui s'est tenue à Soultzeren, en Alsace, le 14 mai.

3.1.4 Campagne de recherche de fonds

Comme chaque année, le Comité a réalisé une campagne de recherche de fonds auprès des collectivités publiques et les fondations privées. Cette recherche nous a permis de récolter la somme de **31'200 CHF**, soit 23'200 CHF de la part de 12 communes genevoises et 8'000 CHF provenant de 2 fondations. Ce montant, en nette hausse, est le fruit d'une démarche plus rigoureuse que les années précédentes, avec un meilleur ciblage des communes susceptibles de nous soutenir.

3.1.5 Communication

Nous continuons à maintenir le rythme semestriel de notre newsletter. Ces informations sont diffusées au format électronique (PDF) ou papier à l'ensemble de nos membres et nos donateurs. En 2023, la newsletter d'AaZ-CH est parue en avril (no. 11) et en octobre (no. 12).

En plus de la newsletter, nous publions régulièrement des informations sur notre site Internet. AaZ France assure également une présence sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram et You Tube.

3.2 Fonctionnement de la LMHS

3.2.1 Les élèves

En 2023, la LMHS a accueilli **323 élèves** (172 filles et 151 garçons).

Avec l'application stricte des règles de l'*Union Territory* imposée par Delhi, les élèves de la classe X (promotion 2022) ont, pour la première fois, dû patienter jusqu'au printemps 2023 pour se présenter aux examens finaux. Pour cette raison, des cours de soutien ont été organisés pendant les mois d'hiver pour leur permettre de maintenir leur niveau de connaissances. **En juin 2023, ils ont appris qu'ils étaient tous reçus.** L'expérience des cours de soutien hivernaux a donc été reconduite pour la promotion 2023. A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore reçu les résultats des examens qui se sont tenus ce printemps.

Quant aux élèves des autres classes (LKG à classe IX), ils ont tous réussi leurs examens de fin d'année 2023 et ont tous été promus dans la classe supérieure.

3.2.2 Le staff

En 2023, le staff de la LMHS comprenait un total de **30 salariés** :

- Sonam Tundup : Principal
- 20 professeurs dont Choskit (Vice-Principale)
- 6 non enseignants
- 2 chauffeurs de bus
- 1 intendant et 1 cuisinière pour l'internat

3.2.3 Le Managing Committee (MC)

Pour mémoire, un nouveau Managing Committee avait été élu par les parents d'élèves le 8 août 2022 :

- Président : Thukjay Geleck
- Secrétaire : Lobsang Stenzin
- Trésorier : Nawang Thardot

Après plus de 20 mois de collaboration, le bilan est très satisfaisant : les échanges d'informations se font régulièrement avec le Bureau d'AaZ France, par WhatsApp et par email. Michelle Lohner,



Présidente d'AaZ France, constate que *"le MC s'implique dans le fonctionnement de l'école et souhaite que la LMHS reste une référence au Zanskar"*.

3.2.4 Fonctionnement de l'internat

Depuis son ouverture en juillet 2022, le bilan de l'internat est plus que positif : les lieux sont parfaitement entretenus et l'ambiance est joyeuse et apaisante. Nous rappelons qu'une parité stricte est appliquée dans l'attribution des places au sein de ce bâtiment qui héberge 12 garçons et 12 filles.

Quelques points d'amélioration ont été identifiés (cf. §8. **Budget 2024** pour plus d'informations).

3.2.5 Autres faits marquants de l'année 2023

- Mis en place d'un programme d'activités sportives en collaboration avec 2 membres d'AaZ France, spécialistes du domaine.
- Visite du 13e Kybje Kundeling Tatask Jedrung Rimpoche (réincarnation de lama) à l'occasion du Foundation Day (fête de l'école).
- Participation de 24 élèves (12 filles et 12 garçons) à l'Educational Tour organisé par l'armée indienne : un périple de plus 1'800 km sur une douzaine de jours à la découverte de leur pays.
- Tremblement de terre du 18.12.2023 : magnitude 5.1 avec un épicentre à 26 km de Padum qui a provoqué quelques fissures sur les bâtiments, mais à priori, pas d'impact significatif sur les infrastructures (à confirmer cet été).

3.3 Travaux sur le campus

- La construction du nouveau **laboratoire** a débuté pendant l'été 2023. L'objectif de terminer la maçonnerie jusqu'au niveau du toit avant l'hiver a été atteint. Les travaux ont repris depuis le mois de juin et une équipe d'électriciens italiens va s'occuper de l'installation électrique cet été.
- La **serre** a également été construite et la couverture en polycarbonate livrée à l'automne.
- Un nouveau **réservoir d'eau** (tank) a été mis en place pour les douches de l'internat. D'une capacité plus grande (1000 litres au lieu de 500) celui-ci a été posé sur une tour attenante au bâtiment. L'ancien tank a été recyclé près du Multipurpose Hall pour le lavage des mains et de la vaisselle à la cantine de midi.
- Les **toits** des trois bâtiments abritant les **classes maternelles** ont dû être refaits en urgence. En effet, avec le changement climatique, les pluies de mousson franchissent désormais la barrière de l'Himalaya. Les intempéries ont provoqué d'importantes infiltrations d'eau. Des travaux ont donc été entrepris à l'automne 2023 pour poser des toits en tôle permettant une meilleure évacuation de l'eau.

4 Rapport financier

L'exercice comptable 2023 se termine avec **une perte de 3'906.15 CHF**.

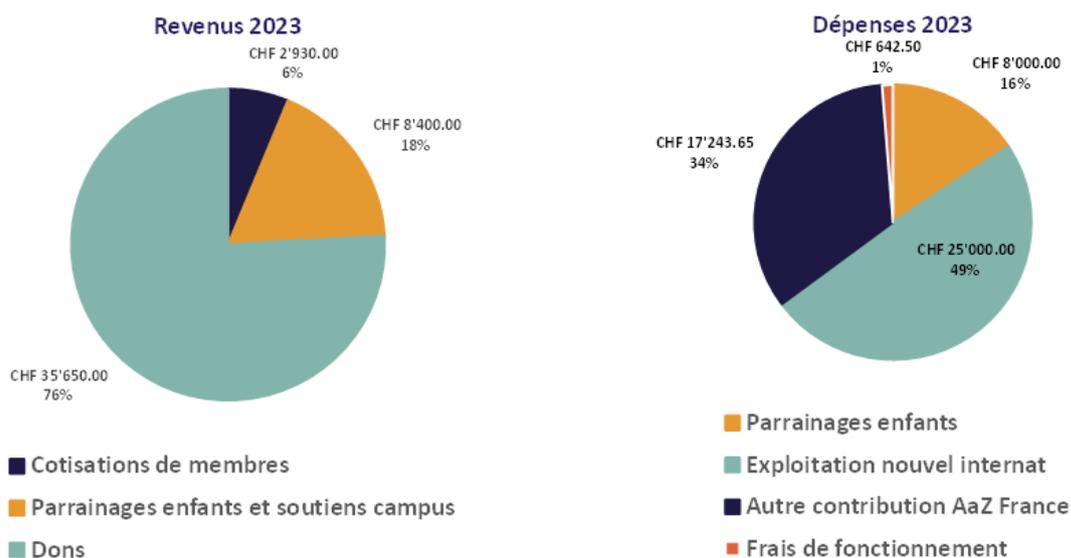
Au 31.12.2023, la fortune de l'association se montait à **33.552.91 CHF** sur le compte de la BCGe, dont **8'640 CHF** de produits reçus d'avance et **22'400 CHF** de charges à payer, ce qui laisse une réserve de **2'512.91 CHF**.

En ce qui concerne nos revenus, les ressources de base de notre association, à savoir les cotisations, soutiens école et parrainages enfants sont globalement conformes au budget. Cependant, en ce qui concerne les dons, nous avons largement dépassé notre objectif de 20'000 CHF. Le montant total des revenus pour 2023 s'élève à **46'980 CHF**.

Au niveau des dépenses, hormis les **8'000 CHF** pour 19 enfants parrainés par AaZ-CH (420 CHF par enfant), nous avons également versé un montant de **25'000 CHF** pour la couverture des frais de fonctionnement de l'internat. Grâce au montant important de dons reçus, nous avons versé une contribution additionnelle de **17'243.65 CHF** (18'000 EUR) à AaZ France (non prévue au budget) afin de participer au financement des divers projets de travaux et de maintenance sur le campus.

Enfin, nous continuons à maintenir nos frais administratifs le plus bas possible. Avec un total de **642.50 CHF**, ceux-ci représentent environ 1% de nos dépenses annuelles.

Comptes Pertes et Profits 2023			
	Réalisé 2023	Budget 2023	2022
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)			
Cotisations de membres	CHF 2'930.00	CHF 3'000.00	CHF 3'020.00
Soutiens campus LMHS	CHF 1'800.00	CHF 1'800.00	CHF 1'650.00
Parrainages enfants	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00	CHF 7'200.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF 11'330.00	CHF 11'400.00	CHF 11'870.00
Dons			
Dons de collectivités	CHF 23'200.00	CHF 8'000.00	CHF 6'300.00
Dons de fondations	CHF 8'000.00	CHF 8'000.00	CHF 7'000.00
Dons de particuliers	CHF 4'450.00	CHF 4'000.00	CHF 4'708.33
Sous-total dons	CHF 35'650.00	CHF 20'000.00	CHF 18'008.33
TOTAL REVENUS	CHF 46'980.00	CHF 31'400.00	CHF 29'878.33
DEPENSES			
Transferts à AaZ France			
Parrainages enfants	CHF 8'000.00	CHF 7'980.00	CHF 8'820.00
Frais de fonctionnement internat	CHF 25'000.00	CHF 20'000.00	CHF 25'000.00
Autres contributions	CHF 17'243.65	CHF -	CHF -
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF 50'243.65	CHF 27'980.00	CHF 33'820.00
Frais de fonctionnement			
Hébergement site web	CHF 207.45	CHF 200.00	CHF 189.60
Frais bancaires	CHF 109.10	CHF 150.00	CHF 104.20
Frais de poste (timbres)	CHF 90.00	CHF 200.00	CHF 94.00
Fournitures de bureau	CHF 9.95	CHF 100.00	CHF 61.80
Frais d'impression	CHF 226.00	CHF 500.00	CHF 614.50
Sous-total frais de fonctionnement	CHF 642.50	CHF 1'150.00	CHF 1'064.10
TOTAL DEPENSES	CHF 50'886.15	CHF 29'130.00	CHF 34'884.10
Résultat de l'exercice	CHF -3'906.15	CHF 2'270.00	CHF -5'005.77



5 Rapport du Vérificateur des comptes

Monsieur Memet Korkmaz, représentant de la Fiduciaire Léjoin Sàrl nous commente son rapport (cf. Annexe) et propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2023.

6 Acceptation des comptes et des rapports

L'Assemblée Générale accepte les comptes et les divers rapports, sans opposition ni abstention.

7 Reconduction du vérificateur des comptes

La reconduction de Monsieur Memet Korkmaz en tant que contrôleur des comptes est votée à l'unanimité.

8 Budget 2024

La Trésorière présente d'abord le détail du budget 2024 pour l'internat :

Budget 2024	Budget 2024 (CHF)
Coûts opérationnels	
Nourriture	7'600 CHF
Salaires (<i>gouvernante, cuisinière, étude surveillée</i>)	5'600 CHF
Fournitures (<i>cahiers, uniformes, jeux, ...</i>)	800 CHF
Energie (<i>gaz, électricité, ...</i>)	2'000 CHF
Total des coûts opérationnels	16'000 CHF
Investissements	
Isolation du réservoir d'eau (tank) et tuyauterie	2'500 CHF
Création de toilettes de proximité	3'000 CHF
Literies (couettes chaudes) et autres équipements pour amélioration du confort	2'000 CHF
Jeux et divertissements pour les enfants	500 CHF
Total des investissements	8'000 CHF
TOTAL	CHF 24'000.00

Nous avons désormais une meilleure vision sur les frais de fonctionnement qui sont désormais établis à 16'000 CHF par an.

Ne plus des coûts opérationnels, de nouveaux investissements sont prévus cette année afin d'améliorer le confort des pensionnaires :

- Isolation du réservoir d'eau et de la tuyauterie afin de limiter les problèmes de gel en hiver.
- Construction de toilettes à proximité de l'internat (surtout pour les jeunes enfants, la nuit).
- Achat de couettes et de couvertures additionnelles.
- Achats de jeux et de divertissements pour les moments de loisirs

Ces investissements sont estimés à 8'000 CHF, ce qui porte **le budget 2024 de fonctionnement de l'internat à un total de 24'000 CHF.**

Le budget global 2024 d'AaZ-CH se présente comme suit :

Budget 2024			
	Réalisé 2023	Budget 2023	Budget 2024
REVENUS			
Cotisations, soutiens et parrainages (membres)			
Cotisations de membres	CHF 2'930.00	CHF 3'000.00	CHF 3'090.00
Soutiens campus LMHS	CHF 1'800.00	CHF 1'800.00	CHF 1'650.00
Parrainages enfants	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00	CHF 6'600.00
Sous-total cotisations, soutiens et parrainages	CHF 11'330.00	CHF 11'400.00	CHF 11'340.00
Dons			
Dons de collectivités publiques	CHF 23'200.00	CHF 8'000.00	CHF 14'000.00
Dons de fondations	CHF 8'000.00	CHF 8'000.00	CHF 10'000.00
Dons de particuliers	CHF 4'450.00	CHF 4'000.00	CHF 4'000.00
Sous-total dons	CHF 35'650.00	CHF 20'000.00	CHF 28'000.00
TOTAL REVENUS	CHF 46'980.00	CHF 31'400.00	CHF 39'340.00
DEPENSES			
Transferts à AaZ France			
Parrainages enfants	CHF 8'000.00	CHF 7'980.00	CHF 8'100.00
Fonctionnement internat	CHF 25'000.00	CHF 20'000.00	CHF 24'000.00
Fonds d'excellence	CHF -	CHF -	CHF 1'000.00
Autres contributions	CHF 17'243.65	CHF -	CHF 4'000.00
Sous-total Transferts à AaZ France	CHF 50'243.65	CHF 27'980.00	CHF 37'100.00
Frais de fonctionnement			
Hébergement site web	CHF 207.45	CHF 200.00	CHF 250.00
Frais bancaires	CHF 109.10	CHF 150.00	CHF 100.00
Frais de poste (timbres)	CHF 90.00	CHF 200.00	CHF 150.00
Fournitures de bureau	CHF 9.95	CHF 100.00	CHF 100.00
Frais d'impression	CHF 226.00	CHF 500.00	CHF 400.00
Frais divers	CHF -	CHF -	CHF -
Sous-total frais de fonctionnement	CHF 642.50	CHF 1'150.00	CHF 1'000.00
TOTAL DEPENSES	CHF 50'886.15	CHF 29'130.00	CHF 38'100.00
Résultat de l'exercice	CHF -3'906.15	CHF 2'270.00	CHF 1'240.00



Celui-ci est en ligne avec le budget des années précédentes et ne suscite pas de questions de la part des personnes présentes. Il est approuvé par l'Assemblée, sans opposition ni abstention

9 Projets 2024

9.1 Nouveau principal

Yun Tang a pris ses fonctions en tant que nouveau Principal de l'école à la rentrée de mars 2024. L'ancien Principal, Sonam, reste à la LMHS en tant que professeur de mathématiques.

C'est la première fois qu'un moine se trouve à la tête de l'école. AaZ tient à s'assurer que ceci ne changera rien au statut laïc de la LMHS et au fait que celle-ci accueille également des élèves musulmans.

9.2 Travaux sur le campus

Plusieurs chantiers sont prévus cet été sur le campus de la LMHS :

- Suite et fin des travaux du laboratoire et de la serre (greenhouse).
- Démolition du vieux bâtiment "Schibilla" (devenu dangereux).
- Rénovation du Upper Staff Quarter (bâtiment du personnel).
- Isolation des conduites et réservoirs d'eau.

9.3 Fonds d'Excellence

En 2024, AaZ lance un fonds d'excellence dont le but est de permettre à des élèves méritant(e)s de poursuivre leurs études hors du Zanskar après la classe 10. Les critères retenus pour bénéficier de ce fonds sont très exigeants :

- L'élève doit avoir obtenu le grade A (entre 80 et 100% sur un total de 600 points) en classes 8 et 9.
- Les parents n'ont aucun ou peu de revenu et sont reconnus comme pauvres ou très pauvres par la LMHS.
- L'élève est à la LMHS au moins depuis la classe 1, soit huit années de scolarité.
- Le projet d'étude doit avoir été clairement exprimé par l'élève, être soutenu par les parents ainsi que le Managing Committee ou le Principal de la LMHS.
- Un accompagnateur local doit être désigné pour suivre l'élève pendant ses études.
- L'élève est prioritairement une fille.

En dernier ressort, il appartient à AaZ, d'accepter ou de refuser un dossier de candidature.

Une première élève méritante, Stanzin Norzom a été identifiée pour bénéficier du fonds d'excellence dès 2024.

9.4 Mission d'été

Comme chaque été, AaZ France va missionner 2 personnes cet été au Zanskar pendant 6 semaines. D'autre part, 7 autres membres des diverses associations seront également de passage pendant cette période.

9.5 Membres et recherche de fonds

Notre plus grande priorité est de **trouver de nouveaux membres** afin de garantir la pérennité de notre association.



Autre priorité : **récolter les 24'000 CHF** nécessaire au fonctionnement de l'internat cette année. Si, dans votre entourage, vous avez connaissance d'une personne, institution ou fondation susceptible d'être intéressée à soutenir ce projet, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

10 Propositions individuelles et points divers

L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 12h15. La séance se poursuit par un apéro et repas pris en commun dans le restaurant voisin. Au cours de ce repas un membre a proposé que, l'an prochain, les frais de l'apéro offert par AaZ soit prévus au budget dans les frais de fonctionnement.



Jean-Pierre KELLER

Président



Brigitte DJAJASMITA

Secrétaire

Presinge, le 3 juillet 2024 / Annexe : mentionnée



Association Suisse pour l'Aide au Zanskar

**Assemblée Générale du 22 juin 2024
Jardin Robinson du Lignon**

Rapport du Vérificateur des comptes

Je soussigné Monsieur Memet KORKMAZ (Fiduciaire Léjolin SA) ai procédé à la vérification des comptes de l'Association Suisse pour l'Aide au Zanskar (AaZ-CH).

J'ai constaté que l'état de fortune de l'association se montait, en date du 31 décembre 2023, à **CHF 33'552.91**, placée sur le compte no. 5042.02.08 auprès de la Banque Cantonale de Genève. Sur ce montant, **CHF 31'040.-** représentent des engagements, soit **CHF 22'400.-** de charges à payer à AaZ France et **CHF 8'640.-** de produits reçus d'avance (cotisations et parrainages), ce qui laisse une fortune propre de **CHF 2'512.91**.

L'exercice 2023 se solde par une perte de **CHF 3'906.15**.

J'ai contrôlé les entrées et sorties et constaté que l'ensemble des écritures était comptabilisé de manière correcte.

À ma connaissance, AaZ-CH est exempte de tout engagement financier. Je confirme le bien fondé du bilan qui vous a été présenté et vous prie de donner entière décharge au Comité d'AaZ-CH.

Memet KORKMAZ
Fiduciaire Léjolin SA
Rue des Bains 43
1205 Genève

Genève, le 22 juin 2024